
Adresse du conseil général de la commune de Saint-Omer (Pas-de-Calais) félicitant la Convention pour avoir déjoué la conspiration, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Saint-Omer (Pas-de-Calais) félicitant la Convention pour avoir déjoué la conspiration, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 273;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0273_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Dans cette circonstance périlleuse, combien les Français ont dû admirer votre courage et votre héroïsme !

Vous avez sçu braver les poignards et les assassins, et, en livrant les traîtres au supplice, vous avez, encore une fois, sauvé la patrie.

Vive la république française une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! S. et F.

LOISEL (*présid.*), ASSE, REGNOULT, E. NAT, DECAZORTE, BRIEUX (*comm^{re} nat.*) [et une signature illisible], MOREL (*greffier*).

g'

[Le conseil g^{al} de la comm. de Saint-Omer (1) à la Conv.; s.d.] (2).

Représentans du peuple,

Partout le courage des défenseurs de la liberté étoit couronné des plus brillans succès; et pendant qu'ils enchaînoient la victoire, un monstre sanguinaire, un moderne Néron, traînoit dans le secret, avec ses infâmes complices, une nouvelle conspiration contre la liberté; sous le masque imposteur d'ami du peuple et de la vertu, dont sa bouche sacrilège blasphéma tant de fois les noms, ce lâche conspirateur aspirait au pouvoir suprême; et c'étoit sous l'égide du crime qu'il vouloit ériger sa puissance.

Dignes représentans, vous avez déjoué ce complot parricide; le peuple a conservé sa souveraineté et ses droits, les conjurés sont punis; le patriotisme peut aujourd'hui élever la voix puisque la liberté triomphe. Votre attitude imposante, votre courageux dévouement ont encore sauvé la chose publique : vous avez droit à la reconnaissance de tous les Français.

Mandataires fidèles du peuple, demeurez au poste où la confiance publique vous a placé, et où elle ne cesse de vous investir. Affermissez la liberté sur le règne des vertus, punissez tous les traîtres, les factieux et les intrigans. La patrie est tout à nos yeux, les individus ne sont rien. Raillés (*sic*) à la Convention toute entière, nous ne connoissons aucun parti : nous vous imiterons, généreux représentans; fermes au poste où nos concitoyens nous ont appelés, nous donnerons, par notre zèle au gouvernement révolutionnaire, toute l'activité qui lui est nécessaire; nous participerons, par votre vigilance, à vos glorieux travaux, et nous croirons alors avoir bien mérité de la patrie.

COUTURA, BARA, DELATTRE (*maire*), CARON, FRANÇOIS, CABARET, Alex LEQUIEN, C. DEFRANCE, VALLÉ, CAFFIÈRE, BONNIÈRE père, LIÉNARD, LANDRAU, Ant. NULAY, CHIFFART, J.F. HERMANT, MONTON [et 3 signatures illisibles].

h'

[Le c. de surveillance et révol. près le distr. de Toul (1) à la Conv.; Toul, 16 therm. II] (2).

Citoyens représentans du peuple,

Nous vous félicitons sur les mesures sages et vigoureuses que vous avez employées pour sauver encore une fois la patrie. Nous vous félicitons d'avoir déjoué les complots des traîtres et des conspirateurs. Ces ennemis du peuple altérés de sang espéroient nous égarer; ils étoient secondés dans leurs trames horribles par des magistrats perfides. Joyeux, et contents du supplice du tyran religieux et de ses adhérens, nous jurons que jamais les réputations ne nous en imposeront, que nous ne verons jamais les individus, mais que nous aurons toujours devant les yeux la patrie. Soumis aux lois, zélés à nous acquitter de nos devoirs, nous sommes dans la ferme résolution de vous aider à anéantir les traîtres et les conspirateurs, et de mourir à notre poste. Nous vous renouvelons notre serment de vivre libres ou de mourir. Vive la République, une indivisible, et démocratique !

PAPIN, DONZÉ BASTIEN, FROISSARD, LATOUR, BAUDOT, FRANK, GOFFIN (*présid.*), HARAUCOURT (*secrét.*).

i'

[Les membres du c. révol. de Saint-Omer (3), à la Conv.; s.d.] (4).

Enfin les voilà bien connus, ces brigands exécrables que notre département avoit vomis de son sein !

Convention nationale, tu as sauvé la patrie et la liberté : grâces immortelles te soient rendues ! Maximilien le tiran dégorge dans la tombe tout le sang dans lequel il s'étoit vautré. Nouveau Mahomet, il vouloit s'emparer du trône et de l'encensoir. Il mettoit la mort à l'ordre du jour et le crime à la place de la vertu.

Tigre altéré des larmes de l'innocence, il plongeoit dans les cachots les talens et le patriotisme pour exercer avec plus de sécurité son despotisme oriental. Conspirateur horrible, il avoit pour odieux sicaires une nuée de prêtres farouches, qui empoisonnoient les veines de la morale publique, et tiennent encore insolemment le glaive de la justice et les rênes des administrations.

Sublime Convention ! Tu fus longtems opprimée, mais le volcan de ton énergie couvrit de ses feux exterminateurs ces Catilina modernes, et ils furent réduits en poudre. Ah ! Ne t'arrête pas dans ta marche révolutionnaire ! Organise à grands pas la victoire sur tous les conjurés.

(1) Meurthe.

(2) C 312, pl. 1244, p. 66. Bⁱⁿ, 23 therm.

(3) Pas-de-Calais.

(4) C 312, pl. 1244, p. 38. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^h).

(1) Pas-de-Calais.

(2) C 312, pl. 1244, p. 37. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^h).